





0471/580.708

PEB - Contrôle Electrique www.certigreen.be

SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nr 4531

INI 4001			
Rapport d'inspection - Installation électrique domestic	ue BT / TE	3T existan	te
N° de rapport : 2.3/1/6. 02. 18/0.4	•		
N° de rapport : 2.5 / 1.6 2 2 2 2 Concerne : ☑ contrôle dans le cadre d'une vente ☐ contrôle périodique			
Type d'habitation			
Type d'habitation maison □ appartement □ autres :			
Develope augustation :	1//		
Adresse de la visite :	1110	10 SP	RITONIT
Data da visita : 47 2/16 Data d'émission : 40/26 /4/ Pétéranges a	liont :	110	Sec. M. Secondo
Date de visite . A. A. C. Date d'enission . A. C. References de		, Marian	
Referentiel reglementaire: RGIE art. 1 2/1 1 2/6 bis et derogations 1 2/1 b	is 🗆 2/8		
Reference procedure SOCOTEC BELGIOW asbit. Check-List-INS-E-TI			
Description de l'installation visitée : Tension d'utilisation :	mant.	<u></u>	111323
			v. 17
□3N400 V □3x230V □2x230V □ 1N400V Nombre de tableaux : no Contrôles par examen visuel, tests et mesures :	ombre de circ	uits terminau	x.//>
	T T		1
Description	En ordre	Pas en	n.a. ou
		ordre	dérog.
Correspondances des schémas à l'installation		X	
Etat du matériel électrique installé	X		
Mesures de protection contre les contacts directs		X	
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des			
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test			
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé		X	
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	V		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la	1		
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	V		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	2		_
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			V
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	V		1
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	1		
	1		
Résistance de dispersion de la prise de terre :	1		
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individ	duel de l'agen	t SOCOTEC E	BELGIUM asbi.
Manquements / Notes :			
1 1 2			* * * * * * * * *
Joil ANNEXE			******
A. M. M. S. A. C.,	************		******
, 10.0000			

Conclusion	*******		****
Conclusion:	contrôlo nóri	odiano ost à .	offootuor
L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain dans le delai prescrit par la réglementation en vigueur.	controle beni	oulque est a	Ellectrici 7
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une vi	inita namalán	antoiro ont à	000
exécuter par le même organisme après mise en conformité du R.G.I.E. One vi	isite complen	ignoturo do l'	ooto do
vente.	mois apres s	ignature de r	acte de
 Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un exam 	on compléme	ontaire est à	ovácutor (
par le même organisme en vue de compléter le dossier.	on completific	STITEME SSL d	Nacure
	du domondou	, nous sécontion	. 2
Nom et visa de l'inspecteur : Nom et visa Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,	au demandeur	pour réception	1. 3
FULL SOCOTEC BELGIUNI HODE,			102
CUFFARO	, 0/		acte de exécuter
CUPPANO	Locky S		1
Domenico	/		- X

Domenico SOCOTEC





PEB - Contrôle Electrique www.certigreen.be

SOCOTEC BELGIUM ASBL

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N : 0262 23/16 02 18/04

 □ La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. □ Absence de réseau général de terre. □Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. □ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre. 	
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants :	
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants :	
\square La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :	
☐ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :	
 □ Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. □ Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). □ Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. □ Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants : 	
\square Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :	
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :	
Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :	
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants: # Albrein de plan a las fixe pure de Plin stallation # Di sfonction menent des deux d'ifférents # les machines d'eau se sont pas tradents fen d' I d'if de 30 HA. I en le Ver tous le maliniel à post fixe et la bes de l'ancient installation. I l'aborne de plan electrique prous me poulous dite, mines les Tennonts et aloutiss auto de certains ainents.	PAR/SOCOTE